

MAIRIE DE METZ

CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE METZ

PROJET DE DELIBERATION

Séance du 30 mai 2024

DCM N° 24-05-30-33

Objet : Désignations.

En complément des désignations déjà intervenues suite aux démissions de M. Khalifé KHALIFE et Mme Marina VERRONNEAU, il y a lieu de procéder aux désignations dont la liste est jointe.

Enfin, par délibération DCM N°24-05-30-05-22, le Conseil Municipal a décidé d'approuver la nouvelle composition du Conseil d'administration de la Société Publique Locale Metz Métropole Moselle Congrès résultant de la cession d'actions à intervenir entre la Ville de Metz et l'Eurométropole de Metz.

Il en résulte que la Ville de Metz disposerait de trois sièges d'administrateur au sein du Conseil d'administration de la Société. Il convient de procéder à la désignation de ces trois représentants et de son représentant au sein des Assemblées Générales (Ordinaire et Extraordinaire).

En conséquence, la délibération suivante est soumise à l'approbation du Conseil Municipal.

LE CONSEIL MUNICIPAL

VU le Code Général des Collectivités pris notamment en ses articles L1524-5, L1531-1, L2121-33, L2541-8,

VU le Code de l'Education pris notamment en ses articles L 212-1 et D411-1,

VU le Règlement intérieur de la Ville de Metz,

VU la Délibération du Conseil Municipal du 16 juillet 2020 portant sur les désignations diverses,

VU la Délibération du Conseil Municipal en date du 30 mai 2024 portant sur la cession d'actions de la SPL Metz Métropole Moselle Congrès à l'Eurométropole de Metz,

VU les dispositions statutaires ou réglementaires propres à différents organismes, associations et autres, commandant à ce que la Ville de Metz soit représentée par des élus ou personnalités élues ou nommées par le Conseil Municipales,

CONSIDERANT les démissions de M. Khalifé KHALIFE et Mme Marina VERRONNEAU,

CONSIDERANT qu'il y a lieu de pourvoir à leur remplacement et de compléter en conséquence lesdits commissions et organismes extérieurs,

CONSIDERANT la nécessité de procéder à la désignation de représentant(e)s au sein de la SPL Metz Métropole Moselle Congrès,

CONSIDERANT qu'il y a lieu de procéder aux désignations,

CONSIDERANT la possibilité pour le Conseil Municipal de décider, à l'unanimité, de ne pas procéder au scrutin secret à ces désignations,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ

DECIDE :

- **DE DIRE** que ces désignations n'interviendront pas au scrutin secret conformément aux dispositions de l'article L 2121-21 du CGCT,
- **DE PROCEDER** à la désignation des représentants de la Ville de Metz au sein des instances et auprès des organismes dont la liste détaillée est jointe en annexe.

Service à l'origine de la DCM : Assemblées

Commissions :

Référence nomenclature «ACTES» : 5.3 Désignation de représentants

REPRESENTATIONS DES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE METZ

I. Commissions et instances municipales + Comités et Jurys

A. Commissions et instances municipales

1. Commission de Cession du Patrimoine

PRESIDENT : M. LE MAIRE ou	
Membres titulaires	Membres suppléants
1 - M. Julien HUSSON	1 - M. Bernard STAUDT
2 - M. Patrick THIL	2 - M. Michel VORMS
3 - M. Eric LUCAS	3 - Mme Yvette MASSON-FRANZIL
4 - Mme Martine NICOLAS	4 - M. Khalifé KHALIFÉ
5 - M. Ferit BURHAN	5 - Mme Anne DAUSSAN-WEIZMAN
6 - M. Jérémy ROQUES	6 - Mme Danielle BORI

2. Commission Communale pour l'Accessibilité

PRESIDENT : M. LE MAIRE ou Mme MASSON-FRANZIL	
Membres titulaires	Membres suppléants
1 - Mme Yvette MASSON-FRANZIL	1 - Mme Béatrice AGAMENNONE
2 - M. Khalifé KHALIFÉ	2 - M. Julien HUSSON
3 - Mme Stéphanie CHANGARNIER	3 - Mme Anne FRITSCH-RENARD
4 - Mme Rachel BURGUY	4 - M. Laurent DAP
5 - M. Ferit BURHAN	5 - M. Michel VORMS
6 - M. Sébastien MARX	6 - Mme Pauline SCHLOSSER

II. Organismes extérieurs

A. Sociétés

Société Publique Locale (SPL) METZ METROPOLE MOSELLE CONGRES

3 Membres	
1 -	
2 -	
3 -	
Comité stratégique de "METZ METROPOLE MOSELLE CONGRES"	
Membres de droit	
M. le Maire	Mme la Directrice Générale des Services
<u>Assemblées Générales (Ordinaire et Extraordinaire)</u>	
1 -	

B. Associations et organismes ou instances divers

1. Réseaux de villes

a) *QuattroPole (Association)*

M. le Maire	
10 Membres	
1 - Mme Anne DAUSSAN-WEIZMAN	
2 - Mme Amandine LAVEAU-ZIMMERLÉ	
3 - M. Marc SCIAMANNA	
4 - M. Patrick THIL	
5 - Mme Corinne FRIOT	
6 - M. Khalifé KHALIFÉ	
7 - M. Eric FISZON	
8 - Mme Marina VERRONNEAU	
9 - M. Jean-François SECONDE	
10 - Mme Françoise GROLET	

2. Solidarités, santé, seniors

a) *Association GESCOD (Grand Est Solidarités et Coopérations pour le Développement)*

1 Membre	
Titulaire	Suppléant
1 - M. Raphaël PITTI	1 - M. Attila SAPCI